



*Spécialiste du Pâté
et du Jambon à l'ancienne*



PREFECTURE DE LA SOMME
Monsieur Le Préfet
Bureau de l'environnement
51, rue de la république
80000 AMIENS

Villers Bocage, le 1^{er} mars 2017

Objet : Dossier de demande d'enregistrement

Monsieur Le Préfet,

Je soussignée, Monsieur **Georges Etienne VANDAMME**, Président de la SAS Le Domaine Picard, dont le siège social est situé :

*RN 25
80260 VILLERS BOCAGE*

demande l'enregistrement d'un **atelier de transformation de viandes** sur le territoire de la **commune de Villers Bocage, situé sur la RN25**. Vous trouverez ci-joint 3 exemplaires du dossier initial, contenant conformément à l'article R512-46-3 et 4 du Code de l'environnement :

- Une carte au 1/25 000^{ème} avec l'emplacement du site,
- Un plan de situation au 1/2500^{ème} dans un rayon de 100m,
- Un plan de masse au 1/1000^{ème} dans un rayon de 35m et un second au 1/750^{ème} avec indication des différents réseaux ; *Pour plus de lisibilité, une échelle différente de celle demandée aux paragraphes 3° de l'article R512-46-4 a été transmise ; nous vous demandons donc dérogation.*

La nature et le volume d'activités :

Le Domaine Picard exploite un atelier de transformation de viandes d'une capacité de traitement annuelle de l'ordre de **3000 tonnes par an avec un maximum de 15 tonnes par jour de production.**

Les rubriques de classement :

La société est visée par les rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement suivantes :

- **2221-B Préparation ou conservation de produits d'origine animale :**
La quantité journalière de produits entrants étant au maximum de
15 tonnes **Enregistrement**

- **4802-2.a) Gaz à effet de serre fluorés :**
La quantité de fluide présente dans l'installation frigorifique est de
1150 kg **Déclaration**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Georges Etienne VANDAMME

